

439768-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de stockage de données – Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

OJ S 121/2026 26/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Digit'Eaux

Adresse électronique: philippe.picalausa@digiteaux.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Description: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Identifiant de la procédure: aa09e2fe-0ded-41b5-9e62-014accfae494

Identifiant interne: PPP1YF-74/6039/26.102

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72317000 Services de stockage de données

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Huy (BE331)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Waremme (BE334)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Huy (BE331)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Waremme (BE334)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)
Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage
Description: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage
Identifiant interne: 26.102_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques
Nomenclature complémentaire (cpv): 72514000 Services de gestion des installations informatiques, 72514100 Services de gestion d'installations impliquant des activités informatiques

Options:

Description des options: Options exigées (voir csc)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Huy (BE331)
Pays: Belgique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Pays: Belgique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)
Pays: Belgique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Waremmme (BE334)

Pays: Belgique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 54 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Le marché comporte trois reconductions. Le marché a une durée totale estimée de 54 mois à compter du lendemain de la notification de la conclusion du marché, répartie comme suit : - Période (éventuelle) de migration depuis les anciens centres de données vers les nouveaux (3 mois – marché de base) - Utilisation du centre de donnée : 12 mois (marché de base), reconductible tacitement 3 fois 12 mois ; - Période (éventuelle) de migration depuis les centres de données visées par le présent marché vers les nouveaux (3 mois – dernière reconduction) Le pouvoir adjudicateur a la possibilité de résilier le marché tenant compte d'un délai de renon de minimum 90 jours de calendrier avant la fin du marché de base ou d'une reconduction ultérieure. Un renon doit toujours être communiqué par lettre recommandée. En cas de non-reconduction du marché, l'attributaire ne pourra exiger aucun dédommagement. Cette durée accrue se justifie principalement par la nécessité de garantir une exploitation stable et sécurisée des infrastructures d'hébergement ainsi que par les contraintes inhérentes aux opérations de migration des données et systèmes. Le présent marché prévoit en effet une période de migration en début de contrat, destinée au transfert des infrastructures et des données depuis les centres de données actuellement utilisés vers ceux mis à disposition par l'adjudicataire, ainsi qu'une période de migration en fin de contrat destinée à permettre le transfert des données et services vers le futur prestataire ou vers toute autre solution retenue par le pouvoir adjudicateur. Ces périodes de transition constituent des phases techniques particulièrement sensibles, nécessitant la mobilisation de ressources importantes et présentant des risques accrus en matière de continuité de service, de disponibilité des données, d'intégrité des informations et de cybersécurité. En effet, toute opération de migration ou de déplacement d'infrastructures et de données implique, par nature, un niveau de risque supérieur à celui rencontré dans le cadre d'une exploitation courante et stabilisée. Si les périodes de migration devaient être intégrées dans une durée maximale de quarante-huit mois (« durée habituelle d'un marché »), la durée effective d'exploitation des infrastructures serait réduite d'autant. Une partie significative de la période contractuelle serait alors consacrée à des opérations de transition plutôt qu'à l'utilisation effective des services faisant l'objet du marché. Une telle situation conduirait à augmenter artificiellement la fréquence des opérations de migration et, par conséquent, la fréquence d'exposition du pouvoir adjudicateur aux risques associés à ces opérations. Elle engendrerait également une charge organisationnelle et technique supplémentaire tant pour le pouvoir adjudicateur que pour les opérateurs économiques concernés, sans bénéfice opérationnel particulier. L'extension de la durée totale estimée du marché à cinquante-quatre mois permet dès lors de préserver une durée effective d'exploitation de quarante-huit mois des infrastructures hébergées, tout en intégrant, en dehors de cette période d'utilisation, les phases de migration entrante et sortante nécessaires à la bonne exécution du marché. Cette

approche garantit un équilibre proportionné entre la mise en concurrence régulière du marché et la nécessité d'assurer la stabilité, la sécurité et la continuité des services informatiques concernés.

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Références similaires Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit disposer au minimum de 3 références similaires (hébergement de serveurs et système de stockage et d'archivage) d'un montant annuel minimum de 100.000 €. Ces références similaires doivent avoir été exécutées au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025). Cette liste reprendra le nom du client et les coordonnées ainsi que le montant de chiffre d'affaires réalisé avec chacun d'entre eux. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec ces clients afin de s'assurer de la bonne exécution desdites prestations.

Critère: Installations d'étude, techniques et de recherche

Description du critère de sélection: Infrastructure d'hébergement Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit mettre à disposition deux datacenters situés à minimum 30km de distance l'un de l'autre et accessibles en 1h30 en voiture (trajet calculé hors heures de pointe, entre 10h00 et 16h00) à compter du site du pouvoir adjudicateur de Couillet. Cela se justifie par la nécessité, pour le pouvoir adjudicateur, de pouvoir intervenir immédiatement en cas de problèmes rencontrés par les serveurs et autres systèmes de stockage hébergés

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: Certificat ISO 27001 Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit disposer d'un certificat ISO 27001 en cours de validité et couvrant les datacenters visés par le critère de sélection "Infrastructure d'hébergement". A noter qu'en cas d'attribution du marché au soumissionnaire, ce certificat devra être maintenu valide pendant toute la durée du marché.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: II.8.1 DUME L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (annexe 3), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné: 1. ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016; 2. répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016; Pour rappel, l'absence de DUME est considérée par la réglementation comme une irrégularité substantielle, entraînant l'écartement de l'offre concernée. Marche à suivre pour compléter le

DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez non. Dans ce cas, il vous est demandé une indication globale pour les critères de sélection. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables.

II.8.2 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Dans son offre, le soumissionnaire reprend impérativement le DUME (dûment rempli), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. La vérification de l'absence de dettes sociales et fiscales et l'absence de situation de faillite (ou assimilée) s'effectue par le Pouvoir adjudicateur via la consultation (i) de l'application TELEMARC (DIGIFLOW) pour les soumissionnaires belges ou employant du personnel assujéti à l'ONSS (ii) ou, pour les autres soumissionnaires, de tout autre banque de données similaire référencée dans leur DUME. En l'absence de banque de données similaire disponible gratuitement pour le Pouvoir adjudicateur, les soumissionnaires seront invités à transmettre les attestations correspondantes, datant de moins de 3 mois. L'adjudicataire pressenti sera en outre invité à transmettre dans les 10 jours ouvrables un extrait de casier judiciaire, datant de moins de 3 mois (ou du document assimilé pour les soumissionnaires étrangers), qui devra être fourni : - pour le soumissionnaire agissant individuellement : o s'il s'agit d'une personne morale : § celui de la société § et de chaque personne physique détenant un pouvoir de représentation, de décision et/ou de contrôle au sein du soumissionnaire ; à cette fin le soumissionnaire joint déjà à son offre la liste des personnes visées par la présente disposition (voir annexe 4) o s'il s'agit d'une personne physique, le sien propre ; - pour chaque membre du groupement si le soumissionnaire est un groupement sans personnalité juridique (suivant le même principe que repris ci-dessus, pour chaque membre du groupement) ; - pour chaque tiers dont le soumissionnaire se prévaut pour répondre à la sélection qualitative. Les soumissionnaires sont invités à reprendre ces documents directement dans leur offre s'ils en disposent.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 45

Critère:

Type: Qualité

Description: Infrastructure certifiée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité technique de la solution proposée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/74/1YF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 28/07/2026 09:30:00

(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Digit'Eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Digit'Eaux

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Digit'Eaux

Numéro d'enregistrement: BE0794.566.590
Adresse postale: Rue des Ecoles 17
Ville: Verviers
Code postal: 4800
Subdivision pays (NUTS): Arr. Huy (BE331)
Pays: Belgique
Point de contact: Philippe Picalausa
Adresse électronique: philippe.picalausa@digiteaux.be
Téléphone: +32 87260900
Adresse internet: <http://www.digiteaux.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Numéro d'enregistrement: BE 0308357753

Adresse postale: Rue du tribunal 4

Ville: Verviers

Code postal: 4000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

Adresse électronique: infra.roj@just.fgov.be

Téléphone: +32 25087111

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 43f919f4-fa62-43e2-8404-63a627fa95b1 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 439768-2026

Numéro de publication au JO S: 121/2026

Date de publication: 26/06/2026